PROGRAMME D'ACCRÉDITATION DES ORGANISMES DE CERTIFICATION (PAOC)

Portée d'accréditation

Entité juridique accréditée : **Labtest Certification Inc.**

Nom de la personne-ressource : Kavinder Dhillon

ÉTABLISSEMENT A

Adresse : 205 – 8291 92 Street
Delta (Colombie-Britannique)
V4G 0A4

Téléphone : 604 247-0444

Télécopieur : 604 247-0442

Site Web : www.labtestcert.com

Courriel : kdhillon@labtestcert.com

Pour veiller au respect de la *Loi sur les langues officielles*, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

N° de dossier du CCN	10052
Norme(s) d'accréditation	ISO/IEC 17065:2012 – Évaluation de la conformité – Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
Exigences d'accréditation supplémentaires	Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des organismes de certification de produits, de procédés et de services, v5, 2021-09-21
Accréditation initiale	2007-07-18
Accréditation la plus récente	2025-08-08
Accréditation valide jusqu'au	2027-07-18

Établissements fixes supplémentaires

Les activités de certification menées par l'entité juridique susmentionnée dans les établissements suivants sont comprises dans l'accréditation :

Établissement	Pays	Adresse	Ville
B	États-Unis	#112 – 3255 Pepper Lane Las Vegas, Nevada 89120	Nevada

Marque de certification

Programme de certification de produits

Le programme de type 1b décrit dans la norme ISO/IEC 17067 – Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits correspond le mieux au programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce programme permet de certifier un lot entier de produits, après les étapes de sélection et d'évaluation établies. La proportion des produits devant être testés, qui peut atteindre 100 % du lot, est établie par exemple en fonction de l'homogénéité des produits et d'un plan d'échantillonnage, s'il y a lieu. Si le résultat des processus d'analyse, d'examen et de décision est positif, tous les produits de ce lot peuvent être déclarés certifiés et peuvent porter une marque de conformité si le programme prévoit ce genre de mesure.

Le programme de type 3 décrit dans la norme ISO/IEC 17067 – Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits correspond le mieux au programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Le volet surveillance de ce programme comprend un échantillonnage périodique du produit à l'étape de production, ainsi que des analyses des échantillons pour vérifier si les articles produits après l'attestation initiale respectent les exigences établies. La surveillance inclut également une évaluation périodique du processus de production. Ce programme ne donne aucune indication sur l'incidence des circuits de distribution sur la conformité. Lorsque des non-conformités graves sont décelées, il est possible qu'elles puissent être résolues avant que le produit ne soit distribué à grande échelle.

Le programme de type 4 décrit dans la norme ISO/IEC 17067 – Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits correspond le mieux au programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Le volet surveillance de ce programme comprend un échantillonnage périodique du produit à l'étape de production ou sur le marché, ou les deux à la fois. Les échantillons sont ensuite analysés pour vérifier si les articles produits après l'attestation initiale respectent les exigences établies. La surveillance inclut également une évaluation périodique du processus de production. Ce programme peut à la fois indiquer l'incidence des circuits de distribution sur la conformité et fournir un mécanisme avant la mise en marché pour relever et résoudre les non-conformités graves. Il peut y avoir une redondance significative des efforts pour des produits dont la conformité n'est pas affectée au cours du processus de distribution.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui respectent les normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
11.040.01	Équipement médical en général	Sécurité électrique
11.080.10	Matériel de stérilisation et de désinfection	Sécurité électrique Performance
11.140	Équipements des hôpitaux	Sécurité électrique
13.060.20	Eau potable	Performance – Qualité de l'eau
13.120	Sécurité domestique – Sécurité des enfants	Sécurité électrique
13.220.20	Protection contre l'incendie	Performance
13.220.40	Comportement au feu et facilité d'allumage des matériaux et des produits	Performance et sécurité
13.220.50	Résistance au feu des matériaux et éléments de construction	Performance et sécurité
13.320	Systèmes d'alarme et d'alerte – Systèmes d'alarme anti-vol	Sécurité électrique Performance
13.340.30	Dispositifs de protection respiratoire	EPI – Performance et sécurité (uniquement pour les appareils filtrants à ventilation non assistée pour usage médical et non médical – catégories N, P et R)
17.200.20	Instruments de mesure de la température	Sécurité électrique
17.220.20	Mesurage des grandeurs électriques et magnétiques	Méthodes de mesure de la consommation d'électricité
19.020	Modes opératoires et conditions d'essai en général	Efficacité énergétique des chauffe-eau au gaz à accumulation
19.040	Essais d'environnement	Performance
19.080	Essais électriques et électroniques	Sécurité électrique
21.180	Logements, enceintes, autres parties de machines	Sécurité électrique Performance
23.040.01	Canalisations et accessoires en général	Performance – Sécurité des installations de plomberie

Code ICS	Titre	Objet
23.040.45	Raccords en matières plastiques	Performance (uniquement pour les raccords dont le diamètre est inférieur à 200 mm)
23.060.01	Robinetterie en général	Performance
23.120	Ventilateurs et climatiseurs	Sécurité électrique Efficacité énergétique des ventilateurs de plafond
25.040.40	Mesure et contrôle des processus industriels	Sécurité électrique
25.080	Machines-outils	Sécurité électrique
25.080.10	Tours	Sécurité électrique
25.080.20	Machines à aléser et à fraiser	Sécurité électrique
25.080.25	Machines à raboter	Sécurité électrique
25.080.30	Machines à brocher	Sécurité électrique
25.080.40	Machines à percer	Sécurité électrique
25.080.50	Machines à rectifier et à polir	Sécurité électrique
25.080.60	Machines à scier	Sécurité électrique
25.140	Outils à main	Sécurité électrique
25.140.20	Outils électriques	Sécurité électrique
25.180.20	Fours à combustibles	Efficacité énergétique des fours et chaudières au mazout
27.060.10	Brûleurs à combustible liquide et solide	Sécurité des combustibles liquides Performance Efficacité énergétique
27.060.20	Brûleurs à gaz	Sécurité gazière
27.060.30	Chaudières et échangeurs de chaleur	Sécurité gazière et électrique
27.160	Énergie solaire Capteurs solaires (sauf pour ce qui est des capteurs solaires à air – CSA 378.2)	Performance thermique
29.020	Électrotechnique en général	Sécurité électrique
29.080	Isolation	Sécurité électrique
29.100	Composants pour matériel électrique	Sécurité électrique

Code ICS	Titre	Objet
29.120	Accessoires électriques	Sécurité électrique
29.120.10	Conduits à usage électrique	Sécurité électrique
29.120.20	Dispositifs de connexion	Sécurité électrique
29.120.30	Prises de courant, prolongateurs, connecteurs	Sécurité électrique
29.140	Lampes et accessoires	Sécurité électrique
29.140.10	Douilles et culots de lampe	Sécurité électrique
29.140.30	Lampes à fluorescence. Lampes à décharge	Sécurité électrique Efficacité énergétique
29.140.40	Luminaires	Sécurité électrique Efficacité énergétique
29.140.50	Installations d'éclairage	Sécurité électrique des dispositifs de commande d'éclairage à semi-conducteurs Efficacité énergétique des jeux de lumière
29.160.20	Génératrices	Sécurité électrique
29.160.30	Moteurs électriques	Sécurité électrique
29.180	Transformateurs. Réacteurs	Sécurité électrique
29.200	Redresseurs. Convertisseurs. Alimentations stabilisées	Sécurité électrique
29.220	Piles galvaniques et accumulateurs	Sécurité électrique
29.240.30	Appareil de commande pour lignes électriques	Sécurité électrique
29.260	Installations électriques pour conditions particulières	Sécurité électrique
29.260.10	Installations électriques pour usage externe	Sécurité électrique
29.260.20	Matériel électrique pour atmosphères explosives	Sécurité électrique
31.020	Composants électroniques en général	Sécurité électrique
31.120	Dispositifs d'affichage électroniques	Sécurité électrique
31.140	Dispositifs piézo-électriques	Performance – Sécurité gazière
31.160	Filtres électriques	Sécurité électrique
33.160	Techniques audio, vidéo et audiovisuelles	Sécurité électrique Efficacité énergétique

Code ICS	Titre	Objet
35.020	Technologie de l'information (TI) en général	Sécurité électrique
35.160	Systèmes à microprocesseurs	Sécurité électrique
35.180	Terminaux et autres équipements périphériques des technologies de l'information	Sécurité électrique
35.200	Matériel d'interface et d'interconnexion	Sécurité électrique
35.220.20	Mémoires magnétiques en général	Sécurité électrique
35.240.40	Applications des TI dans le domaine bancaire	Sécurité électrique
35.260	Machines de bureau	Sécurité électrique
43.040.10	Équipement électrique et électronique pour véhicule	Sécurité électrique
43.100	Voitures particulières. Caravanes. Remorques légères	Performance – Plomberie
65.060.70	Matériel horticole	Sécurité électrique
67.250	Matériaux et articles au contact des aliments	Performance – Salubrité des aliments
67.260	Installation et matériel pour l'industrie alimentaire	Sécurité électrique et assainissement
71.040.10	Laboratoire d'analyse chimique. Matériel de laboratoire	Sécurité électrique
75.060	Gaz naturel	Sécurité gazière
75.200	Équipement de transport des produits pétroliers et du gaz naturel	Performance – Sécurité gazière
83.080	Plastiques	Performance – Sécurité des installations de plomberie
83.180	Adhésifs	Performance

Code ICS	Titre	Objet
91.040.30	Bâtiments d'habitation	Performance (uniquement pour les bâtiments visés par la partie 9 du Code national du bâtiment [c.-à-d., résidentiels seulement] dont la surface totale est inférieure à 600 m^2 et la hauteur est inférieure à 3 étages, et qui disposent de plans et dessins préapprouvés par une ingénieure ou un ingénieur professionnel conformes aux codes nationaux et régionaux)
91.060.10	Murs. Cloisons. Façades	Performance énergétique
91.060.20	Toitures	Performance
91.060.50	Portes et fenêtres	Performance Efficacité énergétique
91.080.40	Structures en béton	Performance
91.100.01	Matériel de construction en général	Performance
91.100.50	Liants. Matériaux d'étanchéité	Performance
91.120.10	Isolation thermique des bâtiments	Performance énergétique
91.140.10	Systèmes de chauffage central	Sécurité des combustibles liquides
91.140.30	Systèmes de ventilation et de climatisation	Sécurité électrique
91.140.50	Systèmes de fourniture d'électricité	Sécurité électrique
91.140.60	Systèmes d'alimentation en eau	Performance – Sécurité des installations de plomberie
91.140.65	Appareils de chauffage de l'eau – Capteurs solaires (sauf pour ce qui est des capteurs solaires à air – CSA 378.2)	Sécurité électrique Sécurité des combustibles liquides Sécurité et performance
91.140.70	Installations sanitaires	Sécurité électrique Performance – Sécurité des installations de plomberie

Code ICS	Titre	Objet
91.140.80	Systèmes d'évacuation d'eau	Performance – Sécurité des installations de plomberie
91.140.90	Ascenseurs. Escaliers mécaniques	Sécurité électrique
91.160	Éclairage	Sécurité électrique
91.160.10	Éclairage intérieur	Sécurité électrique
91.160.20	Éclairage extérieur des bâtiments	Sécurité électrique
97.030	Appareils électrodomestiques en général	Sécurité électrique
97.040.20	Cuisinières, réchauds, fours et appareils analogues	Sécurité électrique Sécurité gazière Efficacité énergétique
97.040.30	Appareils de réfrigération ménagers	Sécurité électrique Sécurité gazière
97.040.40	Lave-vaisselle	Sécurité électrique
97.040.50	Petits appareils de cuisine	Sécurité électrique
97.060	Équipements de blanchisserie	Sécurité électrique
97.080	Appareils de nettoyage des sols	Sécurité électrique
97.100	Appareils de chauffage à usage domestique, industriel et commercial	Sécurité électrique Sécurité des combustibles liquides et solides
97.100.10	Appareils de chauffage électrique	Sécurité électrique
97.100.20	Appareils de chauffage à gaz	Sécurité gazière
97.100.30	Appareils de chauffage à combustible solide	Performance
97.100.40	Appareils de chauffage à combustible liquide	Sécurité des combustibles liquides
97.100.99	Appareils de chauffage utilisant d'autres sources d'énergie	Efficacité énergétique des chauffe-eau au gaz à accumulation
97.120	Commandes automatiques à usage domestique	Sécurité électrique
97.130.20	Appareils de réfrigération commerciaux	Sécurité électrique
97.170	Équipements pour les soins du corps	Sécurité électrique
97.180	Équipements ménagers et commerciaux divers	Sécurité électrique
97.200	Équipements de loisirs	Sécurité électrique

Code ICS	Titre	Objet
97.200.30	Matériel et terrains de camping	Sécurité gazière
97.200.50	Jouets	Sécurité électrique
97.220.10	Installations de spots	Sécurité électrique

Autres exigences réglementaires

Titre	Objet
Programme des organismes de certification d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) : 1er champ d'application radio – Dispositifs de radiofréquence exempts de licence 2e champ d'application radio – Services autorisés de radio mobile personnelle 3e champ d'application radio – Services généraux autorisés de radio fixe et mobile 4e champ d'application radio – Services autorisés de radio maritime et aérienne 5e champ d'application radio – Services autorisés de radio fixe à micro-ondes Programme des organismes de certification des télécommunications de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis : • Portée A1 – Émetteurs de faible puissance fonctionnant sur des fréquences inférieures à 1 GHz (à l'exception des dispositifs à spectre étalé), systèmes d'alerte d'urgence, radiateurs involontaires (par exemple, ordinateurs personnels et périphériques associés et périphériques d'interface TV) et appareils grand public utilisant les bandes ISM soumis à certification (par exemple, fours à micro-ondes, éclairage RF et autres appareils grand public utilisant les bandes ISM) • Portée A2 – Émetteurs de faible puissance fonctionnant sur des fréquences supérieures à 1 GHz, à l'exception des dispositifs à spectre étalé • Portée A3 – Appareils de services de communications personnelles (SCP) non brevetés • Portée A4 – Dispositifs d'infrastructure nationale d'information non brevetés (U-NII) et émetteurs de faible puissance non brevetés utilisant des techniques d'étalement du spectre • Portée B1 – Services commerciaux (de radio) mobile prévus au titre 47 du *Code of Federal Redularions* (CFR), parties 20, 22 (services cellulaire), 24, 25 (fréquences inférieures à 3 GHz) et 27 • Portée B2 – Services généraux de radio mobile prévus au titre 47 du CFR, parties 22 (services autres que les services cellulaires), 73, 74 (fréquences inférieures à 3 GHz), 90 (fréquences inférieures à 3 GHz), 95 (fréquences inférieures à 3 GHz), 97 (fréquences inférieures à 3 GHz), 8 et 101 (fréquences inférieures à 3 GHz)	Performance

Titre	Objet
• Portée B3 – Services de radio maritime et aérienne prévus au titre 47 des CFR, parties 80 et 87 • Portée B4 – Services de radio à micro-ondes et à ondes millimétriques et services de radio à large bande pour les citoyens prévus au titre 47 des CFR, parties 25, 30, 74, 90 (fréquences supérieures à 3 GHz), 95L, 95M, 96, 97 et 1019,10 • Portée C – Équipement de borne téléphonique prévu au titre 47 des CFR, partie 68	

2014/53/UE – Équipement radioélectrique				
Exigences essentielles	**Procédures**	**Articles / Annexes**	**Catégorie d'équipement radioélectrique**	**Commentaires**
Alinéa 3.1.a	Module B	Article 17 et annexe III	Toutes les catégories des RED	
Alinéa 3.1.b	Module B	Article 17 et annexe III	Toutes les catégories des RED	
Paragraphe 3.2	Module B	Article 17 et annexe III	Toutes les catégories des RED	
Alinéa 3.3.g, mis en application de concert avec les décisions de la Commission adoptées en vertu des R&TTED	Module B	Article 17 et annexe III	Tout l'équipement radioélectrique applicable en vertu de l'alinéa 3.3g des RED	
Alinéa 3.3.g, NON mis en application de concert avec les décisions de la Commission adoptées en vertu des R&TTED	Module B	Article 17 et annexe III	Téléphones cellulaires	

2014/30/UE – Compatibilité électromagnétique		
Produits	**Procédures**	**Articles / Annexes**
Appareils électriques et électroniques (notamment ceux dotés de pièces électriques et/ou électroniques requises pour générer des perturbations électromagnétiques ou susceptibles d'être affectées par de telles perturbations)	Procédure d'examen UE de type (module B)	Annexe III [procédure d'examen UE de type (module B) suivie de la procédure de conformité au type sur la base du contrôle interne de la production (module C)]

Accréditation pour les besoins de l'activité de l'Organisme notifié, conformément au Protocole sur l'évaluation de la conformité prévu en vertu de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)

Note : Le CCN tient compte de la publication EA 02/17.

Accréditation des activités des organismes notifiés en vertu des règlements de l'Accord de continuité commerciale Canada-R.U. – Règlements de 2016 sur l'équipement et les systèmes de protection destinés à être utilisés dans des atmosphères explosibles pour l'évaluation de la conformité des appareils électriques et non électriques – Appareils et systèmes de protection – Dispositifs de sécurité, de contrôle et de réglage.

Directive / règlement	Catégorie de produits / produits individuels	Procédure d'évaluation de la conformité	Norme ou document normatif
Appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (ATEX) 2014/34/UE	Groupe I, électriques : Groupe I, non électriques : Group II, gaz, électriques : Group II, poussières, électriques : Group II, gaz, non électriques : Group II, poussières, non électriques :	Modules : Examen UE de type (module B) Conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité de la production (module D) Conformité au type sur la base de la vérification du produit (module F) Conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de l'essai supervisé du produit (module C1)	• EN 60079-0 Partie 0 : Matériel – Exigences générales • EN 60079-1 Partie 1 : Protection du matériel par enveloppes antidéflagrantes « d » • EN 60079-2 Partie 2 : Protection du matériel par enveloppe à surpression interne « p » • EN 60079-5 Partie 5 : Protection du matériel par remplissage pulvérulent « q » • EN 60079-6

		Conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du produit (module E) Contrôle interne de la production (module A) et communication de la documentation technique conformément à l'alinéa 13.1(b)(ii) Conformité sur la base de la vérification à l'unité (module G)	Partie 6 : Protection du matériel par immersion dans le liquide « o » • EN 60079-7 Partie 7 : Protection du matériel par sécurité augmentée « e » • EN 60079-11 Partie 11 : Protection de l'équipement par sécurité intrinsèque « i » • EN 60079-15 Partie 15 : Protection du matériel par mode de protection « n » • EN 60079-18 Partie 18 : Protection du matériel par encapsulage « m » • EN 60079-25 Partie 25 : Systèmes électriques de sécurité intrinsèque • EN 60079-26 Partie 26 : Matériel d'un niveau de protection du matériel (EPL) Ga • EN 60079-28 Partie 28 : Protection du matériel et des systèmes de transmission utilisant le rayonnement optique • EN 60079-29-1 Partie 29-1 : Détecteurs de gaz – Exigences d'aptitude à la fonction des détecteurs de gaz inflammables • EN 60079-29-4 Partie 29-4 : Détecteurs de gaz – Exigences d'aptitude à la fonction des détecteurs de gaz

			inflammables à chemin ouvert • EN 60079-30-1 Partie 30-1 : Traçage par résistance électrique – Exigences générales et d'essai • EN/IEEE 60079-30-1 Partie 30-1 : Traçage par résistance électrique – Exigences générales et d'essais • EN 60079-31 Partie 31 : Protection du matériel contre l'inflammation de poussières par enveloppe « t » relative au matériel • EN 60079-33 Partie 33 : Protection du matériel par protection spéciale « s » • EN/TS 60079-46 1re édition : Atmosphères explosives – Partie 46 : Assemblages d'appareils • EN 61241-0 Matériels électriques pour utilisation en présence de poussières combustibles – Partie 0 : Exigences générales • EN 61241-1 Partie 1 : Protection par enveloppes « tD » • EN 61241-1-1 Partie 1-1 : Matériels électriques protégés par enveloppes et limitation de la température de surface

			– Spécification pour les matériels • EN 61241-4 Partie 4 : Type de protection « pD » • EN 61241-11 Partie 11 : Protection par sécurité intrinsèque « iD » • EN 61241-18 Partie 18 : Protection par encapsulage « mD » • EN 62086-1 Matériel électrique pour atmosphères explosives gazeuses – Traçage par résistance électrique – Partie 1 : Règles générales et d'essais • EN 80079-34 Partie 34 : Application des systèmes de qualité pour la fabrication d'équipements • ISO 80079-36 Partie 36 : Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives – Méthodologie et exigences • ISO 80079-37 Partie 37 : Matériels non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives – Mode de protection non électrique par sécurité de construction « c », par contrôle de source d'inflammation « b », par immersion dans un liquide « k » Annexe III

			Annexe IV Annexe V Annexe VI Annexe VII Annexe VIII Annexe IX

Le présent document fait partie du certificat d'accréditation délivré par le Conseil canadien des normes (CCN) à Labtest Certification Inc. La version originale est affichée dans le répertoire des organismes de certification de produits, de procédés et de services accrédités par le CCN sur le site Web du CCN : ccn-scc.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Date de publication : 2025-08-11